

A remplir en majuscules

Que faire de cet imprimé ?

Le remettre dûment complété et signé

au plus tard le 15 juin 2018

À l'adresse indiquée au verso

- Pour les Lycéens en attente d'affectation dans un établissement ou en attente de résultats d'examen, cette date est prolongée jusqu'au 14 juillet 2018 inclus.

Faute de respecter ce délai, la Région Grand Est ne garantit pas la délivrance de la carte pour le 1^{er} septembre.

L'ÉLÈVE

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : Sexe : M* F*

SCOLARITÉ PRÉVUE EN 2018/2019

Établissement¹ :

Commune de scolarisation :

Qualité : Externe* Demi-pensionnaire* Interne*

Classe :

Option éventuelle :

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE

Père* Mère* Autre à préciser*

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. portable : Email :

En cas de garde alternée, lorsque l'enfant a besoin de deux cartes scolaires, remplir deux fiches d'inscription, une pour chaque parent et cocher la case suivante :

**PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT SUR LA COMMUNE DE PRISE EN CHARGE,
SI DIFFÉRENTE DU RESPONSABLE LÉGAL**

A remplir uniquement pour les élèves de primaire ou de collègue

Grands-Parents* Assistante familiale* Assistante maternelle (primaires uniquement)*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. portable : Email :

**Numéro de téléphone portable pour envoi de SMS
en cas d'annulation de transport (un seul numéro par élève)**

□ □ □ □ □ □ □ □

* Cochez la case correspondante.

¹ Pour le lycée Diderot, préciser «Lycée Diderot site des Franchises» ou «Lycée Diderot site Diderot»



Je soussigné(e) certifie l'exactitude et le caractère sincère de tous les renseignements fournis sous peine d'encourir les sanctions pénales en vigueur et l'annulation de la carte scolaire. Je confirme l'inscription de mon enfant après acceptation du règlement de discipline des transports scolaires joint au présent formulaire.

Fait à Le

Signature du représentant légal (obligatoire)

Signature de l'élève (collégien ou lycéen)

A renvoyer à l'adresse ci-contre : **SIT du Collège de DOULAINCOURT**
rue de la Croix Chauffour
52270 DOULAINCOURT

La Région Grand Est met en œuvre un traitement informatique de données à caractère personnel destiné à gérer l'inscription et l'utilisation des transports scolaires et/ou interurbains. Ce traitement permet le suivi de votre demande, de votre dossier après son acceptation et son éventuel renouvellement. Conformément à la réglementation en matière de prescription, votre demande est conservée deux années après son examen. Les éléments qui attestent du bénéfice de la prestation de transport scolaire et/ou interurbains sont conservés dix ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la « Direction des transports et de la mobilité - Région Grand Est - 1, place Adrien Zeller – 67070 STRASBOURG Cedex » ou par le formulaire de contact du délégué de la Région Grand Est : <https://www.grandest.fr/donnees-personnelles> Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Cadre réservé à l'administration

Car (ex : Fayl Billot 4) :

Date et Visa de l'AO2

.....

Point de montée :

.....

**Depuis le 1er janvier 2017, la
Région Grand Est organise le transport
scolaire de vos enfants
dans le département de la Haute Marne.**

8700 élèves transportés en 2017/2018

150 cars scolaires

En savoir plus sur les transports scolaires :

viti.fr/52

N'oubliez pas de renseigner le n° de portable au recto de ce formulaire afin d'être prévenu en cas de perturbation du réseau pour cause d'intempéries



**Région Grand Est
Agence Territoriale Troyes/Chaumont
Site de Chaumont**

2, boulevard Gambetta - CS 42134 - 52905 CHAUMONT CEDEX 9

Tél. 03 26 70 77 70 – e-mail : transports52@grandest.fr

Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h15